

- 6° Le dimanche des Rameaux et les six jours de la semaine sainte.
- 7° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

N. B. Les jours de semaine du Carême où il y a dispense de l'abstinence, c'est-à-dire, les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines, on ne doit faire qu'un seul repas en gras, et à ce repas, il n'est point permis de faire usage de poisson avec la viande.

Temps où la célébration des mariages n'est pas permise.

La célébration des mariages est défendue depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à l'Épiphanie inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Quasimodo, aussi inclusivement.

Fêtes légales dans la province de Québec.

Tous les dimanches de l'année.	Fête de la Reine.....24 Mai.
Circoncision 1 ^{er} Janvier.	Fête-Dieu..... 5 Juin.
Epiphanie 6 “	SS. Pierre et Paul...29 “
Mercredi des Cendres..19 Février.	Fête de la Puisse- sance..... 1 ^{er} Juillet.
Annunciation.....25 Mars.	Toussaint..... 1 ^{er} Novembre.
Vendredi Saint..... 4 Avril.	Immaculée Conc..... 8 Décembre.
Lundi de Pâques..... 7 “	Noël..... 25 “
Ascension15 Mai.	

Et tout jour fixé par proclamation comme jour de jeûne et d'actions de grâces générales.

Visibilité des Planètes en 1890.

En 1890, les planètes seront visibles *le matin* aux époques ci-après : *Vénus*, jusqu'au 18 février et après le 3 décembre ;— *Mars*, jusqu'au 27 mai ;— *Jupiter*, du 10 janvier au 30 juillet ;— *Saturne*, jusqu'au 18 février et après le 30 août ;— *Mercure*, du 29 janvier au 9 avril, du 29 mai au 22 juillet, et du 29 septembre au 16 novembre.

Les planètes seront visibles *le soir* aux époques ci-après : *Vénus*, du 18 février au 3 décembre ;— *Mars*, à partir du 27 mai ;— *Jupiter*, jusqu'au 10 janvier et après le 30 juillet ;— *Saturne*, du 18 février au 30 août ;— *Mer-
cure*, jusqu'au 29 janvier, du 9 avril au 29 mai, du 22 juillet au 29 sep-
tembre, et après le 16 novembre.

Eclipses de 1890

Les éclipses de 1890 sont au nombre de trois, dont deux de Soleil et une seule de Lune.

1° *Eclipse annulaire de Soleil*, le 17 juin, de 2 heures à 8 heures 1 minute du matin ; invisible à Montréal.

2° *Eclipse partielle de Lune*, le 26 novembre, matin, de 6 heures 23 minutes à 10 heures 53 minutes ; visible à Montréal de 6 heures 23 minutes à 7 heures 5 minutes.

3° *Eclipse totale de Soleil*, le 11 décembre, entre 7 heures 34 minutes du soir et 48 minutes après minuit ; invisible à Montréal.